

## Communiqué de presse

---

### DÉVIATION DE CELLETES RÉALISATION DU 1<sup>ER</sup> TRONÇON

Les travaux de voirie du 1er tronçon de la déviation de Cellettes ont débuté cet été. Ils concernent la mise en 2X2 voies de la route départementale 765, depuis le giratoire de « la patte d'oie » jusqu'à 500 mètres avant les aménagements du lieu dit « Clénord ». La suite des opérations se dérouleront en 2 temps, entre mi-juillet et fin novembre.

Une première phase débutera à la mi-juillet et jusqu'à fin novembre. Afin de ne pas perturber la circulation, le trafic sera régulé par une circulation alternée pendant les mois de juillet et août. La circulation sera ensuite rétablie sur 2 voies provisoires, avec une vitesse limitée à 70 km/h (ponctuellement à 50 km/h) jusqu'à fin novembre.

Après une trêve hivernale, la 2<sup>ème</sup> phase des travaux démarrera en mars 2012. La circulation sera maintenue sur 2 voies, mais basculée d'un côté ou de l'autre de la plate-forme en fonction des nécessités.

La mise en circulation définitive des 4 voies est prévue pour octobre 2012.

C'est parce que la juridiction de Nantes a rejeté, en janvier dernier, les recours des opposants au projet qui contestaient l'arrêté préfectoral de la déclaration d'utilité publique et qui avaient fait appel de la décision du tribunal d'Orléans du 6 octobre 2009, que les travaux peuvent enfin commencer.

L'exécutif départemental, piloté sur ce dossier par Maurice LEROY, Président du Général de Loir-et-Cher et Michel LEROUX, 1<sup>er</sup> Vice-président chargé des Infrastructures départementales et de l'Aménagement du territoire, a donc décidé de poursuivre le plus rapidement possible sa politique d'aménagement de l'axe A10/A85.

Cette déviation soulagera la vie des cellettois qui subissent chaque jour les nuisances des 15 000 véhicules et camions qui passent devant leurs fenêtres. Nul doute que leur cadre de vie et leur sécurité s'en trouveront ainsi considérablement améliorées.

#### Contact presse :

Adeline Kanengieser : 06 88 33 65 62 – [adeline.kanengieser@cq41.fr](mailto:adeline.kanengieser@cq41.fr)  
Direction de la communication : 02 54 58 41 12  
Conseil général de Loir-et-Cher